

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 9

Artikel: La chronique politique de notre correspondant René Bovey
Autor: Bovey, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Suisse, comme dans presque tous les pays occidentaux, la machine politique tourne au ralenti. Les Chambres ont congé, le Palais fédéral se vide et le Conseil fédéral prend des vacances. Bien courtes, il est vrai. Il reste toujours deux conseillers à pied d'œuvre, et tous leurs collègues sont atteignables par téléphone.

Cette année, par un curieux hasard, ce furent les deux conseillers fédéraux socialistes qui étaient de service ensemble. Ils portent donc tous deux la responsabilité principale d'une curieuse proposition faite à l'U.R.S.S. d'accueillir en Suisse les condamnés de Moscou, leur offrant ainsi l'asile politique. Le geste est sans doute généreux, mais il est inutile. Il n'aura aucune suite pratique et il est de nature à aggraver les conditions de détention des non-conformistes soviétiques, accusés au mépris évident des accords d'Helsinki, dont les Russes ne retiennent que le principe de non-ingérence dans les affaires d'autrui. En l'occurrence, le Conseil fédéral réduit aurait pu utilement se souvenir des conseils de Nicolas de Flue, qui recommandait aux Confédérés de ne pas se mêler des querelles des grands.

Le 1^{er} août

Plusieurs orateurs ont rappelé dans leurs allocutions dans les villes et villages ces conseils du Sage du Ranft. C'est que la Suisse est sollicitée de divers côtés de se lier plus étroitement à des communautés internationales et européennes, autant sur le plan politique qu'économique. Il s'agit d'abord de l'O.N.U., bien sûr, on ne voit pas encore très bien ce que notre pays irait faire dans la galère de Manhattan. Pour y être majorisée par les pays du Tiers Monde, où y être tenue à l'écart du Conseil de sécurité, où les Grands, précisément, font la loi sans appel, grâce au droit de « veto » qu'ils détiennent seuls et à jamais ? Invoquons donc Nicolas de Flue...

Ce 1^{er} août 1978 m'a paru être célébré avec plus de ferveur que naguère. On a abondamment invoqué le principe de solidarité confédérale et sociale, de front uni contre l'inflation, en même temps qu'on déplorait ici et là la cherté du franc suisse, qui entrave un commerce extérieur et des échanges internationaux dont nous vivons. Il est parfois périlleux d'être riches presque tout seuls ! Mais cela ne vaut-il pas mieux que la misère ou l'inflation et la hausse vertigineuse des prix ? Il n'en reste pas moins qu'on a pu ressentir une certaine appréhension du futur en ce jour du

La Chronique Politique de notre correspondant René Bovey

687^e anniversaire de la naissance de la Confédération, une Confédération qui s'est singulièrement agrandie depuis 1291 et qui s'apprête à accueillir un nouveau canton, sans agrandissement territorial il est vrai.

Oui au Jura ?

C'est donc le 24 septembre prochain que peuple et cantons diront s'ils veulent admettre le Jura Nord dans la Confédération, à égalité de droits et de devoirs. Une partie de l'opinion publique est encore hésitante, il faut le reconnaître franchement. Beaucoup de citoyennes et de citoyens voudraient pouvoir dire « oui mais... », ce qui n'est évidemment pas possible. A quoi correspond le « mais » ? Il tient à ce que chacun n'est pas convaincu de l'entière orthodoxie démocratique des Jurassiens séparatistes. Certains d'entre eux, en effet, déclarent ne pas renoncer à leurs vues sur le Jura Sud, qui veut rester bernois. Ils avaient même réussi à faire insérer un certain article 138 dans leur Constitution, article qui autorisait des démarches annexionnistes absolument contraires aux dispositions de l'actuelle Constitution fédérale, qui garantit l'intégrité territoriale des cantons. Cet article contesté et certainement inadmissible a été écarté par les Chambres fédérales. Le terrain devrait être ainsi déblayé pour un « oui » sans réticence. Ce n'est pourtant pas le cas, des réserves mentales subsistant dans beaucoup d'esprits jurassiens. Il s'agit surtout de ceux qui se laissent égarer par le mythe des ethnies et qui s'en réclament pour que tout le Jura parlant français forme un seul canton.

Cette prétention est aberrante. Elle remettrait d'abord en jeu l'existence de tous les cantons bilingues ou biconfessionnels, et va contre le courant de l'histoire helvétique. C'est la pluralité des destinées vécues en commun depuis des siècles qui constitue la substance même de la Suisse, ainsi que la coexistence maintenant pacifique des langues et des confessions. On ne saurait donc invoquer la langue ni la religion pour en faire à sa guise tout en restant dans le cadre constitutionnel.

De plus, il ne faut pas taire que certaines réticences se font jour — sans être ouvertement proclamées — sur le plan confessionnel, une certaine opposition protestante existant en Suisse orientale. Séquelles du « Kultur Kampf » ?

Une voix alémanique

La Nouvelle Société helvétique (N.S.H.) fidèle à sa tradition, fait campagne pour un « oui » sans réserve. Elle a consacré l'intégralité de son Annuaire 1978 au Jura. Voici ce qu'on peut y lire sous la plume de M. Arthur Bachmann, conseiller d'Etat de Zurich, protestant, sous le titre de « Message confédéral de bienvenue » : « En ma double qualité de Président de la Fondation pour la collaboration confédérale et de membre d'un gouvernement cantonal, j'adresse mon salut au canton du Jura.

« L'accueil d'un 26^e membre dans le cercle des cantons témoigne non seulement de la vitalité du fédéralisme mais de sa nécessité en tant que principe formateur de notre Confédération. Ce nouveau canton issu politiquement de la volonté d'autonomie de la population jurassienne et juridiquement du libéralisme des législateurs constitutionnels bernois, a déjà montré, par sa constitution novatrice, qu'il entend s'acquitter au mieux de sa mission cantonale d'initiative créatrice au sein de notre Etat fédéral. Peut-être faudrait-il repenser, du point de vue fédéraliste, bien des habitudes ancrées dans nos conférences de directeurs cantonaux et dans d'autres institutions de coopération intercantionales. Nous espérons que les représentants du canton du Jura y joueront un rôle actif... N'oublions pas que les disputes souvent désagréables furent le lot commun de toute la Confédération il n'y a guère plus de 130 ans. Il faut espérer que le peuple et les cantons suisses n'useront pas... de critères de jugement plus sévères que ceux qu'ils aimeraient voir appliquer à leur propre histoire... » !

La vie continue

Ainsi, selon toutes probabilités, nous assisterons le 24 septembre, à la naissance d'un nouveau canton. Mais la vie de la Confédération se poursuit. Déjà d'autres problèmes surgissent, d'autres votations pointent à l'horizon fédéral. Une demande de référendum contre la loi du 9 mars 1978 sur l'accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police de sécurité (lutte contre le terrorisme) a abouti. Il faudra voter. Le citoyen n'a guère de répit dans notre Etat fédéraliste et de droit. C'est la grandeur et la servitude du régime de démocratie semi-directe. Soyons-en fiers.

René Bovey.